

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (FDC) EST DE RETOUR ET RECHERCHE DE NOUVEAUX PROJETS

Granby, 28 septembre 2026 – Disposant de sommes en provenance du Fonds régions et ruralité, volet 2, la MRC de La Haute-Yamaska choisit d'investir à nouveau dans le développement local et régional de ses communautés. Elle lance aujourd'hui un appel de projets qui s'échelonnara du **30 septembre au 1^{er} décembre 2026** et grâce auquel les projets pourront recevoir un financement pouvant aller jusqu'à 100 000 \$.

Au total, l'enveloppe du FDC pour 2026-2027 est de 500 000 \$.

« Le FDC est un outil de développement social, culturel, économique et environnemental indéniable pour La Haute-Yamaska. Après une pause de deux ans, le conseil de la MRC est emballé par son retour. Doté d'une enveloppe importante à investir par et pour nos communautés, je suis persuadé que de nouveaux projets porteurs permettront cette fois encore d'améliorer nos collectivités » a déclaré M. René Beauregard, préfet de la MRC.

APPEL DE PROJETS EN COURS ET PROJETS ADMISSIBLES

Comme par les années passées, trois types de projets sont acceptés : les projets locaux, les projets régionaux et les études et planifications. Le montant total éligible et le pourcentage de dépenses admissibles sont les mêmes pour toutes les catégories, soit un taux maximal de financement de 80 % et une somme maximale de 100 000 \$.

Pour être admissible, un projet doit :

- Contribuer à l'atteinte d'une ou plusieurs priorités d'intervention de la MRC de La Haute-Yamaska;
- Être une initiative d'une durée limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente.

DATE À RETENIR

Les organismes qui souhaitent déposer un projet sont d'abord invités à prendre contact avec la conseillère au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire de la MRC qui les accompagnera dans leurs démarches.

Ils doivent ensuite obtenir une résolution d'appui de la ou des municipalités sur le territoire desquels le projet sera mis en œuvre.

Cet appel de projets prend fin le mardi 1^{er} décembre **2026**, et le dépôt se fait **par courriel** au **mrc@haute-yamaska.ca**.

Élément important à souligner : la mise en œuvre des projets devra être complétée au plus tard le 31 décembre 2027.

PETITE HISTOIRE DU FDC

Lancé en 2016, le FDC a pour mission de soutenir le développement des collectivités en apportant une aide financière pour des projets visant l'aménagement d'infrastructures, le développement de services et autres projets mobilisateurs, y compris les études et planifications liées à ces projets.

De nombreux projets locaux ont été réalisés grâce aux sommes octroyées par le FDC, tels que l'unité mobile d'intervention en travail de rue Haute-Yamaska, le bar laitier mobile de la Coopérative de solidarité Au coeur du village, un accélérateur pour les travailleurs indépendants, un projet de réinsertion sociale à l'Auberge sous mon toit, des nouveaux points de services de maisons des jeunes et le projet de Carbone Scol'ERE, pour ne nommer que ceux-ci.

En cumulatif, depuis 2016, ce sont plus de 2,2 millions de dollars qui ont été investis pour appuyer 40 projets. Regroupées, ces initiatives ont permis des retombées évaluées à près de 1,2 millions de dollars dans nos communautés.

Pour en savoir plus sur le FDC, consulter le Guide de l'appel de projets 2026-2027, obtenir le formulaire de présentation de projets ou la grille d'évaluation, visitez le haute-yamaska.ca/développement-local-et-régional.

– 30 –

Source :

Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications, MRC de La Haute-Yamaska
glauzierhudon@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276